

**CONTRAT DE PRELEVEMENT SEPA MENSUEL DES FACTURES DE
LA CANTINE SCOLAIRE ET DES ACTIVITES PERISCOLAIRES
MAIRIE DE BELGENTIER**

Entre

la régie de la cantine scolaire et des activités périscolaires de la Mairie de Belgentier

Et

Mme, M. (rayer la mention inutile)

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :

CLASSE FREQUENTEE.....

Le contrat de prélèvement mensuel des factures de la cantine scolaire et des activités périscolaires s'effectuera dans les conditions suivantes :

- Les prélèvements seront opérés chaque mois (**la date sera précisée sur la facture**)
- Il sera possible de demander la résiliation en cours d'année pour des motifs impérieux (maladie, chômage, divorce...). La demande devra être formulée par écrit avant le 15 du mois précédent sa prise d'effet. La résiliation a pour effet de faire revenir le redevable dans le système classique de paiement : numéraire ou chèque.
- **Tout changement de coordonnées bancaires doit être impérativement signalé en Mairie**
- Tout rejet d'une échéance entrainera la résiliation d'office et le retour au droit commun sauf régularisation sous 48 H en espèces. Les frais de rejet seront à la charge du redevable.

Belgentier, le

Signature de l'abonné
(précédée de la mention « lu et approuvé »)